

Image not found or type unknown



Litige avec caf, suspension des allocations rmi

Par **flatard**, le **04/08/2010** à **17:53**

Bonjour, rn rn La CAF m'a suspendu les allocations RMI depuis mars 2006 (motif non présence à une convocation alors que j'y suis allé!). rn Depuis cette date, j'ai effectué une formation AFPA de juin 2006 à mai 2007, puis effectuer divers mission intérim et enfin trouver un emploi en CDI en date de novembre 2007. rn Puis je leur demander une régularisation de mon dossier sachant, que depuis la suspension de mes allocations et selon mes calculs, la CAF me doit minimum 4000€! rn rn J'ai envoyé un recommandé à la caf pour réétudier mon dossier. rn rn En cas de réponse négative, dois je saisir le tribunal administratif avec l'aide d'un avocat? (sachant que le coût d'un avocat est important) rn rn J'attends une réponse de vos services et vous remercie par avance. rn rn Cordialement,